

AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de LE PORT

RECRUTE

Par voie contractuelle

ANIMATEURS(TRICES) DES MERCREDIS LOISIRS
Cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux – Catégorie C

Sous la responsabilité du (de la) Directeur(rice) des Mercredis Loisirs, vous aurez en charge les missions suivantes :

Missions :

- Planifier et organiser les projets d'activités socio-éducatives ;
- Animer un cycle d'activités socio-éducatives ;
- Animer des groupes de jeunes ;
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités ;
- Servir la population et accueillir les parents ;
- Encadrer les activités pédagogiques et de loisirs, les adapter aux différents publics (enfants de 03 à 12 ans) ;
- Coordonner les temps d'animation ;
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe de jeunes ;
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Mettre en place un temps de dialogue avec les parents dans le but de les informer sur la planification de l'action.

Profil :

- Être titulaire du B.A.F.A ;
- Avoir un bon niveau de connaissances des matières fondamentales ;
- Être apte à garantir la sécurité physique et morale des enfants ;
- Maîtriser la notion de projets d'activités ;
- Être en bonne santé pour assurer l'animation et les activités destinées à un public d'enfant de 03 à 12 ans.

Poste à pourvoir rapidement

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV + extrait du cahier judiciaire

Au plus tard le **05 JUILLET** 2023 à

Monsieur le Maire de LE PORT

B.P 62004

97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le **14 JUIN 2023**

LE MAIRE



Olivier HOARAU